

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 1^{er} DÉCEMBRE 2015

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le premier décembre deux mille quinze à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Ginette Aubin
Diane De Serres
Louise Gagné
Annie Gagnon
Cindy Huard
Ariane Julien
Julie Lefebvre
Lynda Poulin

MM. Daniel Boilard
Ulrick Chérubin Jr
Robert Lefebvre

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

M^{me} Mélissa Fontaine
Myriam Thibault

M. Christian Bernard

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Daniel Boilard.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-748-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ginette Aubin,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
13 OCT. 2015**

CE-749-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Diane DeSerres,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 13 octobre 2015, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée :

Aucune

Information et correspondance :

Rencontre comité de participation
Apprentis génies (sciences)
Action parents – macarons unis

Comité de parents :

La première rencontre du comité de parents a eu lieu le 26 octobre dernier. Madame Josée Dubé a été nommée présidente et monsieur Gérald Cregheur a été nommé vice-président.

**SERVICE DE
GARDE**

Sorties à l'extérieur de l'école :

Aucune sortie n'est prévue pour l'instant. Une réunion est à venir à ce sujet.

**Présentation des services complémentaires à l'école Sacré-Cœur/
Saint-Viateur :**

Monsieur Roy présente les différents services offerts cette année. Il rappelle que les demandes doivent être faites par les enseignantes et les enseignants. Elles sont ensuite étudiées en table de services.

Il informe également les membres du conseil qu'il y a de l'animation sur l'heure du dîner en musique et en éducation physique. De plus, des moniteurs viennent animer des ateliers de piano/guitare deux matins par semaine. En terminant, il souligne que deux enseignantes de l'école offriront de l'aide aux devoirs aux élèves de Saint-Viateur et ce, deux fois par semaine. Une rencontre pour les parents est également prévue à ce sujet.

**Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles de la CSH
2016-2017 :**

Ce point est reporté à une rencontre subséquente. On traite néanmoins de l'arrivée de l'école alternative qui aura probablement une influence sur notre clientèle en 2016-2017.

**SUIVI AU
PROJET
ÉDUCATIF**

Spectacle de Noël du 15 décembre 2015 :

Madame Lynda Poulin présente le projet de la comédie musicale : La boutique de jouets. Le spectacle de Noël sera présenté le 15 décembre en avant-midi pour les élèves de l'école et en soirée pour les parents.

Tests de sélection du programme pédagogique particulier en musique :

Monsieur Roy remet un échéancier aux membres du CE et explique qu'il est possible de rejoindre les groupes du programme pédagogique particulier en musique à chaque année si des places sont disponibles.

Il rappelle les critères suivants :

- Bulletin scolaire (40 %) ;
- SAÉ en musique (40 %) ;
- Comportement (20 %).

Activités de financement :

Madame Lynda Poulin explique aux membres qu'un comité de parents aidera au financement du voyage de la chorale. Quelques idées sont ressorties :

- Présentation d'un spectacle;
- Collecte de bouteilles;
- Contribution parentale;
- Commandites.

Le groupe 056 a comme projet de souper à l'école le 17 décembre prochain. En soirée, ils se rendront à La Motte voir le spectacle Sons et Lumières. Le transport sera assuré par l'enseignante et la technicienne. Des autorisations parentales ont déjà été signées à ce sujet. Au retour à l'école, les élèves auront droit à une soirée « jeux-pyjama » avant de passer la nuit dans leur classe. Le lendemain matin, un petit déjeuner sera servi à tous les élèves et la journée régulière se déroulera en classe. Cette activité a pour but de resserrer les liens du groupe et développer l'autonomie des élèves.

Encore cette année, il y aura le traditionnel Marché de Noël. Celui-ci aura lieu le 17 décembre prochain entre 15 h et 19 h à la salle 104 de l'école Saint-Viateur. Seulement certaines classes participeront à cette activité. Les sous amassés serviront à financer différentes activités.

Les élèves des groupes 401 et 402 procéderont à la vente de sucres d'orge, toujours pour financer leurs activités.

Le comité OPP, quant à lui, désire procéder à une vente de brosses à dents.

Activité de Noël :

Le 18 décembre prochain, tous les élèves de l'école Sacré-Cœur assisteront au spectacle « Les lutins ». Par la suite, un bingo collectif aura lieu à la salle à dîner de la polyvalente où une collation sera également servie à l'ensemble des élèves.

Collations et intolérances :

On souligne qu'il serait important de prendre en considération, l'an prochain, des intolérances alimentaires des élèves lors de distributions de collations aux enfants. Pour ce faire, un formulaire devra être remis aux parents en début d'année par l'école.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-750-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Lefebvre,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 26.

Daniel Boilard, président(e)

Ariane Julien, secrétaire